

**Paris, le 12 mars 2022**

**Communiqué de presse**

**Point sur les investigations en cours concernant des cas graves de syndrome hémolytique et urémique (SHU) chez l’enfant. Rappel des recommandations de prévention des risques alimentaires**

Santé publique France et le Centre national de référence (CNR) *Escherichia coli* (Institut Pasteur - Paris), avec son laboratoire associé (Laboratoire de microbiologie de l’hôpital Robert Debré - Paris), poursuivent les investigations concernant l’**augmentation du nombre de cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU) et d’infection grave à *Escherichia coli,* signalés depuis début février 2022.**

**Point de situation et investigations en cours**

**Au 11 mars 2022, 26 cas de SHU ou infection grave, liés à des bactéries *E. coli* présentant des caractéristiques similaires, ont été identifiés.** Ces cas sont survenus dans 9 régions de France métropolitaine : Nouvelle Aquitaine (6 cas), Hauts-de-France (5 cas), Ile-de-France (4 cas), Pays de la Loire (4 cas), Bretagne (3 cas), Bourgogne-Franche-Comté (1 cas), Grand Est (1 cas), Provence-Alpes-Côte-D’azur (1 cas) et Auvergne-Rhône-Alpes (1 cas).Les enfants malades, âgés de 1 à 15 ans avec un âge médian de 8 ans, ont présenté des symptômes entre le 18/01/2022 et le 23/02/2022. **Deux enfants sont décédés. Par ailleurs, 22 cas supplémentaires sont en cours d’investigation.**

Santé publique France, en lien avec le CNR, la Direction générale de l’Alimentation, la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, et en coordination avec la Direction générale de la Santé, poursuivent les investigations sur l’ensemble des cas de SHU pédiatriques signalés depuis le 1er janvier 2022 sur le territoire national afin d’identifier une éventuelle source de contamination commune et de mettre en place les mesures appropriées (par exemple retrait-rappels de produits incriminés).

**A ce stade, l’investigation épidémiologique n’a pas permis d’incriminer une source de contamination particulière Aussi les autorités sanitaires renouvellent les recommandations générales de prévention des risques alimentaires, notamment chez les enfants de moins de 16 ans.**

**Recommandations pour prévenir du SHU**

Les *E. coli* responsables du SHU sont présentes dans les intestins de nombreux animaux ruminants (vaches, veaux, chèvres, moutons, daims, etc.) et sont éliminées par les excréments qui peuvent alors contaminer l’environnement (eaux, fumiers, sols) et les aliments. Ces bactéries supportent bien le froid (survie dans un réfrigérateur ou congélateur), mais sont **détruites par la cuisson**.

**La transmission de la bactérie peut être évitée par des gestes simples, en particulier chez les enfants de moins de 16 ans et les personnes âgées :**

* Le lavage des mains doit être systématique avant la préparation des repas ;
* les viandes, et surtout la viande hachée de bœuf, mais aussi les préparations à base de viande hachée, doivent être bien cuites à cœur (et non pas rosées à cœur); ;
* le lait cru, les fromages à base de lait cru et les produits laitiers fabriqués à partir de lait cru ne doivent pas être consommés **par les enfants de moins de 5 ans**; préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, gruyère, Beaufort), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé ;
* les préparations à base de farine (pizza/pâte à cookies/gâteau/à tarte...) ne doivent pas être consommées crues ou peu cuites ;
* les légumes, la salade, les fruits et les herbes aromatiques, en particulier ceux qui vont être consommés crus doivent être soigneusement lavés avant consommation, après épluchage le cas échéant.  ;
* les aliments crus doivent être conservés séparément des aliments cuits ou prêts à être consommés ;
* les plats cuisinés et les restes alimentaires doivent être rapidement mis au réfrigérateur et suffisamment réchauffés et consommés rapidement ;
* les ustensiles de cuisine (surtout lorsqu’ils ont été en contact préalablement avec des aliments crus), ainsi que les plans de travail, doivent être soigneusement lavés ;
* les enfants ne doivent pas boire d’eau non traitée (eau de puits, torrent, etc.) et éviter d’en avaler lors de baignades (lac, étang, etc.) ;
* enfin, il faut éviter le contact des très jeunes enfants (moins de 5 ans) avec les vaches, veaux, moutons, chèvres, daims, etc., et leur environnement ; en cas de contact avec ces animaux le lavage des mains doit être systématique.

**Les autorités sanitaires, qui suivent l’évolution de la situation de manière quotidienne, sont pleinement mobilisées afin d’identifier la source de cette contamination et mettre en place les mesures sanitaires adaptées le plus rapidement possible pour éviter la survenue de nouveaux cas.**

**Les symptômes liés au SHU**

Le syndrome hémolytique et urémique (SHU) est une maladie infectieuse le plus souvent d’origine alimentaire, rare en France, mais grave.

**Chaque année, environ 160 enfants atteints de SHU sont notifiés à** [**Santé publique France**](https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-infectieuses-d-origine-alimentaire/syndrome-hemolytique-et-uremique-pediatrique/le-scan/) **qui a mis en place un dispositif de surveillance (services de néphro-pédiatrie) de cette maladie depuis 1996.**

Chez l’enfant, ce syndrome est le plus souvent causé par une infection avec une bactérie appartenant à la famille des *E. coli*. Cette dernière se manifeste dans les 3-4 jours après la contamination (10 jours maximum) par de la diarrhée souvent accompagnée de sang, des douleurs abdominales et parfois de vomissements qui peuvent évoluer, après une semaine environ vers une forme sévère de l’infection (le SHU) chez environ 10 % des enfants.

Le risque de développer un SHU est plus élevé aux âges extrêmes de la vie, notamment chez le jeune enfant qui présentent alors des signes de grande fatigue, de pâleur, une diminution du volume des urines, qui deviennent plus foncées, et parfois des convulsions. La prise en charge à l’hôpital peut comporter, entre autres, des transfusions sanguines et/ou des dialyses. **Il faut donc consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes évocateurs.**

**Pour plus d’informations :**

* [Investigations en cours de cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU) pédiatriques et recommandations sanitaires - Ministère des Solidarités et de la Santé (solidarites-sante.gouv.fr)](https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/investigations-en-cours-de-cas-de-syndrome-hemolytique-et-uremique-shu)
* [Syndrome hémolytique et urémique (SHU) - Ministère des Solidarités et de la Santé (solidarites-sante.gouv.fr)](https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/syndrome-hemolytique-et-uremique-shu)
* <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-infectieuses-d-origine-alimentaire/syndrome-hemolytique-et-uremique-pediatrique>
* <http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Histoire-d-une-alerte-alimentaire-en-infographie>
* [Les Escherichia coli entérohémorragiques (EHEC) - Connaître la bactérie pour éviter les intoxications](https://www.anses.fr/fr/content/les-escherichia-coli-ent%C3%A9roh%C3%A9morragiques-ehec) (Anses)
* [Conseils d'hygiène dans la cuisine | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail](https://www.anses.fr/fr/content/conseils-dhygi%C3%A8ne-dans-la-cuisine)

**Contacts presse**

Direction générale de la Santé
presse-dgs@sante.gouv.fr

Santé publique France
presse@santepubliquefrance.fr